

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL de la Communauté de Communes FerCher Pays Florentais

La Communauté de Communes FerCher-Pays Florentais a lancé, début novembre 2016, les études d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) suite à sa délibération du 10 décembre 2015 prescrivant la réalisation d'un tel document. Cette mission a été confiée à différents bureaux d'études et intervenants, spécialisés dans le domaine de l'urbanisme, du patrimoine, du paysage, de l'environnement, du foncier et de l'agriculture. Les études devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2018 / début 2019.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme, à caractère réglementaire, présentant un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixant les règles générales d'utilisation du sol à l'échelle des 9 communes membres de l'intercommunalité.

Le PLUi permettra de mettre à jour les documents d'urbanisme communaux actuels vis-à-vis des nouvelles obligations législatives et de documents réglementaires tels que le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Berruyère, et de doter l'ensemble des communes d'un tel document.

La Communauté de Communes a souhaité associer les habitants à l'élaboration du PLUi. Cette concertation passe notamment par une information régulière de l'état d'avancement du PLUi sur le site Internet de FerCher, de l'organisation de réunions publiques, ou encore par la mise à disposition de registres en mairies et au siège de la Communauté de Communes. Une enquête publique sera organisée à la fin des études.